

DIU
EVALUATION ET PRISE EN CHARGE DES AUTEURS
D'INFRACTIONS A CARACTERE SEXUEL

2024-2025

**DIU : Evaluation et prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel
DIB311**

Université Paris Cité France et Université de Mons Belgique

Dates de la formation : 1^{er} octobre 2024 – 13 juin 2025

Dates de candidature : 30 avril 2024 – 15 septembre 2024

Responsable et coordonnateur pédagogique pour la France : Professeur Florence Thibaut
- contact : florence.thibaut@aphp.fr

Responsable et coordonnateur pédagogique pour la Belgique : Professeur Samuel Leistedt - contact : sleistedt@icloud.com

Cet enseignement franco-belge est original car entièrement distanciel, il est réalisé à partir de vidéos de cours préenregistrés qui sont toutes mises à disposition des participants à partir de la validation de leur inscription par l'université et jusqu'à la date de l'examen à la fois sur le site Moodle de l'université de Paris Cité et sur le site de l'université de Mons. L'examen est également réalisé en distanciel sous forme de cas cliniques avec QCM.

Objectif(s) :

L'objectif sera de renforcer les bases générales théoriques, cliniques et pharmacologiques des participants de manière à les former au diagnostic et à la prise en charge des auteur(e)s d'infractions à caractère sexuel.

Le participant pourra bénéficier d'une évaluation pré test et post test disponible sur le site Moodle pour chaque thème ou module qui lui permettra de vérifier l'acquisition des connaissances à l'échelon individuel.

Public visé :

Médecins, psychologues, magistrats, avocats, éducateurs, assistants sociaux, infirmiers, policiers, gendarmes et plus globalement tous professionnels des domaines de la santé, du social, de la justice

Modalités pratiques :

- **Volume horaire d'enseignement** : 90 heures d'enseignement sous forme de ressources en ligne interactives - A titre indicatif : 25 heures d'auto-formation (environ 1 heure par cours en ligne)
-
- **Volume horaire stage (s'il y a lieu)** : pas de stage
- **Modalité de contrôle des connaissances et compétences** : examen en juin entièrement distanciel sous forme de cas cliniques avec QCM

Demande de renseignements :

**D'ordre pédagogique : Professeur Florence Thibaut (adresse ci-dessus) ou secrétariat
Mme Chrystal Manton à : chrystal.manton@aphp.fr**

D'ordre administratif : **Mme** Frédérique Barloy frederique.barloy@u-paris.fr
ou par téléphone de 9h30 à 12h et de 14h à 16h au 01.76.53.46.30

MODULE 1 CONCEPTS DE BASE

Mme Laurence BEGON-BORDREUIL, Magistrate Délégation Interministérielle à l'Aide aux Victimes Paris, **Pr Sophie CHRISTIN-MAITRE**, Université Paris Sorbonne, **M Luc MAROTEAUX**, Directeur de recherche émérite CNRS Paris, **Dr Pierre BONDIL**, Président de l'Association Interdisciplinaire post-Universitaire de Sexologie, **Mme Audrey VICENZUTTO**, psychologue Université de Mons Belgique, **Dr Luca TIBERI**, Université de Mons Belgique, **Général François DAOUST**, Directeur du Centre de Recherche de la Gendarmerie Nationale Université de Cergy Pontoise, **Pr Florence THIBAUT**, Université Paris Cité.

MODULE 2 EVALUATION DES AICS ET EVALUATION DU RISQUE

Pr Florence THIBAUT, Université Paris Cité, **Pr Franca CORTONI** Université de Montréal Canada, **Pr Thierry PHAM**, Université de Mons Belgique, **Dr Xavier BONGAERTS**, Université de Mons Belgique.

MODULE 3 CLINIQUE GENERALE ET SPECIALISEE DES AICS

Pr Florence THIBAUT, Université Paris Cité, **Pr Alexandre DAILLIET**, Université de Mons Belgique, **Pr Franca CORTONI**, Université de Montréal Canada et **Pr COURTOIS**, Université de Tours.

MODULE 4 ASPECTS MEDICO-LEGAUX

Mme Laurence BEGON-BORDREUIL, Magistrate Délégation Interministérielle à l'Aide aux Victimes Paris et **Dr Xavier BONGAERTS**, Université de Mons Belgique.

MODULE 5 PRISE EN CHARGE THERAPEUTIQUE

Pr Florence THIBAUT, Université Paris Cité, **Pr Franca CORTONI**, Université de Montréal Canada.